HUILE EN POTICHES—600 potiches huile d'olive en débarquement et à vendre par F. MERCIER & Cie, no 64, Vieille-Levée.

TABAC de la Havane—178 balles en débarquement de la goëlette Héro, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

SUCRE de la Havane—61 caisses, jaune, en débarquement de la goëlette Héro, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

RHUM blanc de la Nouvelle Angleterre, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

CIGARES de la Havane, de toutes qualités, à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

AMANDES écossées—40 caisses, douces, et 30 dito amères, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

GENIEVRE de Hollande—par pipes, barils ou dame-jeannes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

VERMICELLE—A vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

EAU DE FLEUR D'ORANGE—12 caisses à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

BOUCHONS—100,000 en sacs de 1,000, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

CONFITURES de la Havane, et pâte et gelée de Guaba, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 26 fev

FROMAGE—30 boîtes d'ananas, 30 dito de Goshen, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

MOUTARDE—22 boîtes numéros 1 et 2, en verres, dernièrement reçues par le navire Union, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 fev

COTONNADES—30 caisses Lowell, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 26 fev

HAMILTON—30 balles rayées, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier.

BLANC de Baleine—100 caisses à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier.

SAVON—300 caisses de Boston, différentes marques, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier.

HUILE de Baleine—10 tierçons pure d'hiver à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 26 fev

CLOUS—600 barillets Clous de Boston assortis, en magasin, à vendre par TUFTS & HOBART, 29, Gravier. 26 fev

MORUE—300 caisses en débarquement et à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 26 fev

SACS de Pétre—[illegible] balles de 2 1/2 boisseaux, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 26 fev

ALOES—100 [illegible] de No. 1, en débarquement de la barque Nantais, à vendre par TUFTS & HOBART, 29, Gravier.

PORTER ET ALE—[illegible] barriques à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 26 fev

CORDE d'Emballage—300 rouleaux du Missouri, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co. 93 Tchoupitoulas.

JAMBONS—20 barriques à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 93, Tchoupitoulas. 26 fev

BEURRE—100 barillets de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 93, Tchoupitoulas. 26 fev

SAVON—100 caisses de Cincinnati à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 93 Tchoupitoulas. 26 fev

ALE—15 barils de Cincinnati, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 93 Tchoupitoulas. 26 fev

CHANDELLES—300 boîtes blanc de baleine, 50 dito suif, moulées, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, magasins. 26 fev

GARANCE—10 barriques, tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 fev

VIN—15 quarts de Lisbonne et rouge, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 fev

BEURRE—15 frequins de Goshen de qualité supérieure, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 26 fev

SAVON—400 caisses de Boston et Providence No. 1, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 26 fev

CRAVATES de printemps—300 douz. cravates avec des Romales, Venises, Louisianaises, Corah, Lyonnaises et Péruviennes à carreaux, 100 douzaines cravates jaconat, 50 do. taffetas d'Italie à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres. 26 fev

CHEMISES—100 douz chemises coton devants en toile, 50 dito chemises toute toile, 20 dito caleçons toile, 70 dito caleçons coton blanc, écru, tricotés, flanelle et merinos, à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres.

VIN blanc—27 demi barriques vin blanc en débarquement du Claiborne, et [illegible] de la marque Audet & Co. à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres. 26 fev

53—RUE CONTI—53

M. G. THOMAS, arrivé par le navire Austerlitz, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il fera dans quelques jours l'ouverture de ses nouveautés de printemps, consistant en: jaconats, mousselines, crêpes morés, [illegible] coton, étoffes à la vieille et barèges, grande tour [illegible], lingerie, chapeaux paille d'Italie et de Toscane pour dames et enfants, [illegible] pour garçons [illegible], gants de peau jaspin, bas [illegible] et un assortiment de percale française, etc. 24 fev—3

A VENDRE par le soussigné, au débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux:—10 demi-pipes Eau de Vie de Cognac 4e preuve, marque Castillon, [illegible] quarts dito, [illegible] barils Vin blanc Sauterne, [illegible]. EDOUARD LARRONDE, 94 rue St Louis. 21 fev

CACHOU AROMATISE AMELIORE de WRIGHT. Pour répandre une saveur aromatique dans la bouche, donner au parfum [illegible] à l'estomac, et chasser tous les mauvais rapports occasionnés par les nausées, médecines, le cigare, &c. &c. Dépôt chez DAVID & CHAPUS, 33, rue de Chartres. 24 fev

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail [illegible] caisses bien rotées, par 9 yards. DAVID & CHAPUS, 22, rue de Chartres. 24 fev

MYSTERES DE PARIS.

CET ouvrage sera complet en huit livraisons à 25 sous la livraison. La 1ère et 2de livraisons, sont maintenant en vente chez J. B. STEEL, 14, rue du Camp. 24 fev

DENTS—Leur guérison par le Dr. Blanchard, ex Dentiste du roi et de la reine des Français, maintenant domicilié à la Nouvelle-Orléans, rue Royale, [illegible] Conti et St. Louis, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur par un procédé particulier. 24 fev

UN lot de peaux de chevreau, actuellement débarqué, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 44 Vieille Levée.

TRAITES SUR PARIS.—$ 4,000 à 60 jours de vue, [illegible] à 15 dito, [illegible] dito. fr. 4,537 60 sur Paris, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 44 Vieille Levée. 24 fev

CHECKS à vue sur Louisville, et billets de banque du Kentucky, à vendre par WORSLEY & FORMAN, 73 Tchoupitoulas. 24 fev

CIGARES—37000 cigares de la Havane, en débarquement du brick Empresario, à vendre par J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée. 24 fev

SUCRE BRUN—30 caisses en débarquement du brick Empresario, à vendre par J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée. 24 fev

TRAITES payables dans Paris ou Bordeaux, à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti. 24 fev

BEURRE—10 frequins de Goshen, en débarquement du navire Panthea et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 24 fev

EPICES—Poivre, piment, casse, clous de girofle, muscade, gingembre en racine &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 24 fev

THE—150 caisses impérial, poudre à canon, Hyson et Young hyson, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 24 fev

MOUSSELINES [illegible] et broderies assorties dernier goût, reçues par le Austerlitz du Havre, et à vendre par F. PERRET, 53, Toulouse. 24 fev

FROMAGE de Gruyère premier choix reçu par le navire Rochelle du Havre, et à vendre par F. PERRET, 53, rue Toulouse. 24 fev

MYSTERES DE PARIS.

Les trois premières livraisons de cet ouvrage sont présentement en vente au magasin de Victor Hebert, 149, rue de Chartres, à 25 cents la livraison. 24 fev—3

EDITION française des MYSTERES DE PARIS, par Eugène Sue, publiée sous la surveillance de M. Bordeaux, un des premiers professeurs de langue française de ce pays. La première livraison est en vente dès aujourd'hui. L'ouvrage sera complété en 8 livraisons, à 25 cents chaque, à vendre par J. B. STEEL, 14, Camp. 22 fev

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

CONCORDANCE DES CODES.

Napoléon, Bavarois, De la Louisiane, Autrichien, Des deux Siciles, Prussien, Sardes, Suédois, Helvétiques, De Bade, Hollandais, d'Haïti.

Et les lois hypothécaires de Suède, Genève, Saint-Gall, Wurtemberg, Fribourg, la Grèce, par Antoine de Saint-Joseph. 1 vol. in 4o. édition de Paris. Au lieu de $10 $4.

HISTOIRE DE LA MARINE FRANCAISE, par E. Sue. 3 vol. édition de Paris, avec portraits des navigateurs célèbres. Au lieu de $6, $4, en vente chez Lesièvre, encoignure Royale et Ste. Anne. 22 fev—3po.

SUCRE jaune de la Havane en caisses, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 22 fev

TABAC en feuilles de la Havane Vuelta de Abajo, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 22 fev

CIGARES—Un grand assortiment de différentes marques, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 22 fev

CACAO—Quelques sacs de Laguayra et Caracas, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 22 fev

CUIRS pour semelle et peaux de veau, importés de France, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 22 fev

SUCRE sur habitation, à 12, 15, 40 et 45 milles au-dessous de la ville, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 22 fev

AVIS.

M. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, que son académie de danse sera ouverte au No. 5, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le 1er novembre, et que le même jour il commencera à donner des leçons dans les institutions de Mde. Bourdon, 14, rue des Remparts; Made. Granet, 20, rue Bourbon; Made Montgomery, 12, rue Apollo; Mlle. Prosper, 301, rue du Camp, et à l'institution de M. J. F. Bufort, [illegible]. Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. 30 oct—6m

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. 3, depuis le 21 du courant, un nègre nommé WILLIAM (alias BILL) se disant appartenir à Madame Vve. Stanberry, demeurant dans la ville de Lafayette, il est âgé de 30 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, ne parlant que l'anglais. Le propriétaire est requis de payer les frais dudit avis au bureau de cette feuille et de réclamer ledit esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi. MIGUEL HERNANDEZ Fils, Geôlier. 24 fev—10

DETENU à la geôle de police de la municipalité No. 3, depuis le 24 du courant, une griffonne nommée LIZA alias DELPHINE, se disant appartenir à M. Vallery Duplessis de cette ville ou à M. Auguste Christian de la paroisse Iberville, elle est âgée de 19 à 20 ans, taille de quatre pieds neuf pouces, ayant plusieurs cicatrices sur le côté droit provenant d'une brûlure et une autre sur le front, figure allongée ne parlant que le français. Le propriétaire est requis de payer les frais du dit avis au bureau de cette feuille et de réclamer la dite esclave au bureau du recorder en se conformant à la loi. Nouvelle Orléans, le 24 février 1844. MIGUEL HERNANDEZ fils, Geôlier. 24 fev—

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 39 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 26 février 1844. Les pains de seconde qualité, ou de [illegible] dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FREERET, Maire. Nouvelle-Orléans, le 23 février 1844.

A [illegible]—[illegible] caisses, à vendre par AUG. MOLIER, 60, St Louis.

Aux Constructeurs et aux Fondeurs de fer.

DES estimations pour reconstruire la partie de la presse à coton de la Nouvelle-Orléans, qui a été détruite par l'incendie du 11 du courant, et des estimations pour rebâtir la presse et la machine, seront reçues au bureau de la compagnie d'assurance de l'Océan, 45, rue du Camp, jusqu'à samedi 2 mars prochain. De bonnes sécurités seront demandées pour tout contrat fait pour les travaux ci-dessus. CHS. BRIGGS, Secrétaire. 24 fev—7

SUCRE—Deux récoltes très supérieures de sucre à vendre sur des habitations au dessus de cette ville, une de 600 boucauts et l'autre de 400, s'adresser à A. GORDON, WYLIE & Co, 53 Bienville. 23 fev

MELASSE—Environ 25,000 gallons sur habitation, à vendre par A. GORDON, WYLIE, & Co, 53 Bienville. 23 fev

ON DEMANDE—20 ou 30 bons bucherons pour être employés sur une habitation à 28 milles au-dessous de cette ville. S'adresser à M. Buford sur l'habitation ou à A. GORDON, WYLIE & Co, 53 Bienville. 23 fev

VIN de Sherry—25 caisses (une douzaine chaque) Duff Gordon, pale et brun, récolte de 1829, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 23 fev

CORDAGES de Chanvre et de Manille dimensions assorties, manufacturés de Philadelphia, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 23 fev

CHARRONNERIE—Drays, charettes, brouettes, roues, etc., constamment en mains, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 23 fev

CIMENT Hydraulique—100 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 23 fev

COTON en bobine—Un assortiment de Haworth, dernièrement reçu, à vendre par WM. FREHN & Co. 66, Douane. 22 fev

COTON ouvré—Un assortiment de coton blanc et Persan, dernièrement reçu et à vendre par WM. FREHN & Co 66, Douane. 22 fev

TOILES D'IRLANDE—Les soussignés offrent à vendre par colis un assortiment complet, consistant en: pièces et demi pièces 4|4, de très bas prix à extra fines, diapres et damassées en pièces, 6, 7, 8 et 10|4, drap damassé, 6, 8 et 10|4, étoffes noires et de couleur, pour pantalon, 3|4 et 4|4; drills de couleur, 3|4, Hollande écrue, Bretagnes unes, 3|4, serviettes damassées, 3|4, &c. &c. WM. FREHN & Co 66, Douane. 21 fev

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—30 caisses en débarquement du navire Talleyrand, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 23 fev

CHAPEAUX—25 caisses formant un assortiment général, à vendre par FROST & co, 10 Magasins. 22 fev

HABILLEMENTS—30 caisses différentes dimensions, à vendre à bas prix par FROST & Co., 10, Mag. 21 fev

PAPIER à enveloppe—400 rames grandes dimensions pour quincailliers, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 22 fev

CHAPEAUX et feuilles de palmier—600 douzaines de différentes qualités, en débarquement à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 22 fev

SUCRE raffiné de Boston—400 caisses en pains et écrasé, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 22 fev

CLOUS—500 barillets assortis de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK. 40, Gravier. 22 fev

THE—160 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 22 fev

RIZ—150 barriques en débarquement à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 22 fev

MAQUEREAUX—100 barils et 1|2 do No. 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 22 fev

SAVON—300 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 22 fev

BLANC de baleine—600 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 22 fev

BLANC de Baleine—50 caisses en débarquement du Soldan, de Boston, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 22 fev

COFFRES-FORTS de Rich—Le soussigné a maintenant en magasin un assortiment de coffres-forts de Rich à la Salamandre, se composant de neuf différentes dimensions et modèles. Ceux qui voudraient s'en procurer pourront être référés à plusieurs maisons de commerce de cette ville, qui s'en servent et qui reconnaîtront la grande supériorité de cet article sur tous ceux qui sont inventés jusqu'à présent. Des ordres pour ces coffres-forts seront immédiatement et fidèlement exécutés en s'adressant à ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 21 fev

BALANCES patentées de Stevens, pesant de 600 à 30000 livres avec les fléaux et tout ce qui en dépend, et propres à peser toute sorte de produits et marchandises.—Poids, fléaux de cuivre et de fer, des poids &c. à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 21 fev

FARINE—800 barils marque de choix en bon ordre, en débarquement et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas. 21 fev

ARTICLES divers—100 caisses thé assorti, 500 rouleaux toile à voile de Russie et d'Amérique, 200 barils eau de vie et genièvre du pays, 800 paniers champagne marque [illegible], importation directe, 200 sacs café, 500 liv. muscade, 10 surons indigo de Caracas, 2 caisses de Manille, 200 sacs café Java vieux gouvernement à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 19 fev

CAFE de Rio—2000 sacs très supérieur prime vert à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 19 fev

RIZ—400 tierçons à vendre en magasin par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 19 fev

LIQUEURS DU PAYS—Rhum, genièvre et eau de vie [illegible] en Magasin, à vendre par FIELD & Co., 30, Vieille Levée. 19 fev

RAISINS—1500 caisses de Malaga, 700 do citrons de Sicile, 800 tambours figues fraîches de Smyrne, à vendre par FIELD & Co., 30, Vieille Levée. 19 fev

HUILE et blanc de baleine—5000 gallons huile, 200 caisses blanc de baleine, à vendre par FIELD & Co., 30 Vieille-Levée. 19 fev

JAMBONS de Westphalie—Un lot venant de débarquer, à vendre par LOREILHE & Co., Enc. Royale & Douane. 19 fev

CERISES à l'eau de vie de Guelaud frères de Paris, dernière récolte, à vendre par LOREILHE & Co, Enc. Royale et Douane. 19 fev

TRUFFES, Petits Pois, cèpes à l'huile, Saumons en boîtes et en cuveaux importation nouvelle, à vendre par LOREILHE & Co., Enc. Royale et Douane. 19 fev

FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie d'Italie, [illegible] à vendre par LOREILHE & Co., Enc. Royale et Douane. 19 fev

BISCUIT—10 boîtes de 8 do, 10 demi-barils de Pic-Nic en débarquement du navire Union, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 19 fev

TABAC A FUMER—Une petite facture en débarquement du navire Union, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 19 fev

MAIS—500 sacs en débarquement du steamer Macedonian, à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 44, Poydras. 17 fev

FARINE—En grandes quantités de marques de choix et en bon ordre, en magasin et en débarquement d'un chaland, à vendre par DITTRICH & Co. 141, Magasins. 17 fev

WHISKEY commun, et rectifié haute preuve, en débarquement, à vendre par DITTRICH & Co. 141, Magasins. 17 fev

GRAISSE—100 barillets de choix, à vendre par DITTRICH & Co. 141, Magasins. 17 fev

SALERATUS—10 barriques de dix barils de Boston, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 17 fev

CLOUS et Seaux peints—100 barillets clous, 100 douzaines seaux en débarquement du navire Talleyrand, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 17 fev

HOUBLON—10 balles première qualité, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 17 fev

COUVERTURES françaises à points, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 17 fev

CAFE de Laguayra, nouvelle récolte, article supérieur à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 17 fev

GENIEVRE de Hollande, marque Cerf et Orange, article supérieur, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 17 fev

VERRES à vitres français, de toutes dimensions, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 17 fev

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 17 fev

MAIS—1500 sacs en débarquement du steamer Goddess of Liberty, en bon ordre, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 93, Tchoupitoulas. 17 fev

CHAPEAUX de feuilles de palmiers—30 caisses fins et communs, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins. 17 fev

BRODEQUINS, bottes &c.—150 caisses formant un grand assortiment convenable pour hommes, femmes, enfants et nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 17 fev

CHOCOLAT fin, espagnol—10 caisses en débarquement de la barque Caspian à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 17 fev

HABILLEMENS—100 caisses consistant en gilets ronds de satinet et kersey, pantalons Derry, et Jean du Kentucky, chemises de flanelle rouge et de coton, caleçons et chemises de peau en flanelle, habits de denims &c. &c. à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins. 17 fev

CAFE de Rio—16 700 qualité supérieure, en doubles sacs et à vendre en débarquement des navires Victoria et Bombay par GEO. GREEN & BROTHER, 82, Gravier. 17 fev

HUILE de Graine de Lin—75 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 17 fev

VIN de Champagne—15 paniers Sillery mousseux, importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82, Gravier. 17 fev

GRAISSE en barils et barillets à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co. 93, Tchoupitoulas. 12 fev

GRAISSE—12 barils et 300 barillets prime, à bord d'un chaland, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras. 12 fev

FICELLE, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras. 16 fev

FARINE, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras. 16 fev

FARINE—500 barils marque de choix Ohio, en bon ordre à bord d'un chaland, à vendre par GEO. & ROBT. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas. 16 fev

BEURRE—40 barillets de l'Ouest, pour clore une consignation, à vendre par GEO. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas. 16 fev

CUIRS DE BUFFALO—20 paquets Nos 1 et 2, à vendre par GEO. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas. 16 fev

GRAISSE—60 barils et dix demi barils, à vendre par GEO. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas. 16 fev

GRAISSE—30 barillets pour famille, à vendre par GEO. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas. 16 fev

FARINE des moulins de l'Aigle 200 barils pour famille, à vendre par GEO. & R. BUCHANAN, 82 Tchoupitoulas. 16 fev

ARPENTAGE, ARCHITECTURE ET DESSIN LINEAIRE.

F. M. CONNELL, ingénieur géomètre, ancien arpenteur-général de la Martinique et A. MAZZUCHELLI, architecte breveté de l'Université de Pavie, se chargent de toutes opérations d'arpentage et d'architecture, du relèvement des lignes et du partage des propriétés; de la confection de toutes espèces de plans de maisons et de terrains à vendre, du dessin de toutes sortes de machines, en un mot de l'exécution de tous les travaux relatifs au dessin linéaire et d'ornements.

Ils donnent également des leçons de dessin linéaire appliqué, selon le choix des élèves, à l'arpentage, à l'architecture et au dessin des machines, avec ou sans les notions préliminaires de mathématiques; de dessin à la plume et de lavis [illegible]; et, le soir, de [illegible] heures à deux heures un cours particulier pour les ingénieurs des machines à vapeur, les ouvriers mécaniciens, charpentiers, etc.

Leur bureau est établi Passage de la Bourse, No. 26, entre les rues Conti et Bienville. 5 nov—6m

MACHINES à nettoyer le coton, patentées de Carver—Les agents pour ces machines sont actuellement prêts à les offrir à des prix réduits. GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 22 fev

CARGAISON DE CALCUTTA—La cargaison du navire London, venant directement de Calcutta, consistant en 200,000 sacs de pêtre, et 1,140 sacs salpêtre, actuellement en débarquement et ayant droit au drawback, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier. 22 fev

SOUFFRE—20 barriques à vendre par GEO GREEN & BROTH. 82, Gravier. 22 fev

HUILE et Blanc de Baleine—6 tierçons huile, 50 caisses Blanc de Baleine, en débarquement du navire Isaac Newton, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 15 fev

BACON—30 barriques épaules supérieures, à vendre ou en débarquement par CLYMER, THOMPSON & Co., 48, Tchoupitoulas. 14 fev

A. MOUTON

Gouverneur de l'Etat de la Louisiane,

Au juge de la paroisse d'Orléans et à tous ceux que cela peut concerner.

ATTENDU que par le décès de l'honorable ALBERT HOA, son siége au Sénat de la Louisiane est devenu vacant;

J'émets en conséquence cette proclamation, pour faire connaître qu'une élection aura lieu dans la dite paroisse aux lieux ordinaires d'élections, le lundi, vingt six du courant, pour remplir la vacance occasionnée comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection devra être conduite conformément à la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à la Nouvelle Orléans, le dix-neuvième jour de février de l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quarante quatre, et de l'indépendance des Etats-Unis la soixante huitième.

[L. S.] A. MOUTON.
(Signé) ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.
19 fev

AVIS.

ELECTION d'un sénateur pour le second district sénatorial de l'Etat, pour remplir la vacance occasionnée par le décès de l'hon. Albert Hoa.

Conformément à une proclamation lancée par son excellence A. Mouton, gouverneur, et en obéissance à la Constitution et aux lois de l'Etat.

Avis est par le présent donné que tous les citoyens de la paroisse d'Orléans et du second district sénatorial, qu'une élection pour la place de sénateur pour le second district sénatorial pour remplir la vacance occasionnée par le décès de l'hon Albert Hoa, aura lieu le lundi 26 février 1844, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M., dans ladite ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, second district sénatorial de l'Etat.

Un poll sera ouvert dans chaque district de chaque municipalité aux endroits ci-après et sous la direction des inspecteurs et secrétaires suivants, savoir:

PREMIERE MUNICIPALITE.

Pour le 1er. district—A l'hôtel de la rue Conti, (autrefois de Richardson) sous la direction de MM. C. Bouligny Jr. et John Winthrop, inspecteurs et A. Blondeau, secrétaire.

Pour le 2d district.—Au Café situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Pierre (Place d'Armes) sous la direction de MM. L. E. Forstall et Emile Wiltz, inspecteurs, et Hypolite Gally secrétaire.

Pour le 3me. district.—Au Café du Théâtre d'Orléans, rue d'Orléans, sous la direction de MM. S. S. Reid et Manuel Crozat inspecteurs, et Charles Oger secrétaire.

Pour le 4me. district.—Au café à l'encoignure des rues Royale et St. Philippe, sous la direction de MM. A. Pitot et P. E. Tricou, inspecteurs, et Henry Vanderlinden, secrétaire.

Pour le 5me district—Au local de la Pompe, dans la rue Dumaine, entre les rues St. Claude et Remparts, sous la direction de MM. Z. Latour et F. M. Crozat inspecteurs, et A. Laderandière secrétaire.

2de. MUNICIPALITE.

Pour le 1r. District—A l'hôtel St. Charles, sous la direction de MM. Wm. Flower et W. A. Elmore, inspecteurs et W. C. Auld secrétaire.

Pour le 2d. District.—A la Maison de Ville de ladite Municipalité, sous la direction de MM Henry Lockett et Charles Diamond, inspecteurs et Geo. W. Wheaton, secrétaire.

Pour le 3me. District.—Au local de la Pompe sur rue Hunter, entre les rues Levée et Tchoupitoulas, sous la direction de MM. L. U. Gaiennié et G. Croan inspecteurs et B. V. Baxter secrétaire.

Pour le 4me District.—Au café à l'encoignure des rues du Cirque et Poydras, sous la direction de MM. J. S. McFarland et F. Jordy inspecteurs et Ralph Depass, secrétaire.

3me. MUNICIPALITE.

Pour le 1er. District—Au café à l'encoignure des rues Champs Elysées et Levée, sous la direction de MM. J. F. Barthélemy et Henry Boulet inspecteurs et J. F. Wagner secrétaire.

Pour le 2d District—Au Franklin Hall, encoignure Champs Elysées et Victoire, sous la direction de MM. John Culbertson et Thomas Boylan inspecteurs et G. W. Harby secrétaire.

Pour le 3me. District—A Free Port Hotel, près la presse à coton [illegible], sous la direction de MM. Gabriel de Feriet et Augustin Dupré, inspecteurs et Eugène Bonneveau, secrétaire.

Pour le 4me District, au café vis à vis le marché Breton, sous la direction de MM L. F. Bureau et Edmond Chaillot inspecteurs, et Pierre Casanova, secrétaire.

Note.—Tous les votes seront pris ledit 26e jour de février et seront comptés immédiatement après la clôture des polls.

Les inspecteurs et secrétaires ci-dessus nommés sont invités à se rendre à la Cour de Paroisse, pour prêter serment de la manière loyale et impartiale avec laquelle ils rempliront leurs devoirs respectifs.

Attendu que la dernière loi sur les élections pourvoyant aux élections par districts dans la ville de la Nouvelle-Orléans, laisse quelque doute sur la manière dont les retours doivent être faits, le juge de paroisse soussigné a l'honneur de recommander aux différens bureaux d'inspecteurs dans les différens districts, de lui transmettre ces retours le lendemain de l'élection, ou aussitôt que possible après l'élection.

Nouvelle-Orléans, le 19 février 1844. (Signé) CHARLES MAURIAN, Juge de Paroisse. 20 fev—3 ou 6j

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, le 21 février 1844.

UNE élection de douze directeurs pour l'année courante sera tenue au local de la Banque, le lundi, 4 mars prochain entre 10 heures A. M. et 4 heures P. M. R. J. PALFREY, caissier. 21 fev

BANQUE DE CITE.
Nouvelle Orléans, le 10 février 1844.

LE Bureau de Direction de cette institution a ce jour déclaré un dividende de trois pour cent sur le capital de cette banque, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le lundi 4 mars prochain. R. J. PALFREY, Caissier. 14 fev

Département des Water Works.
BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS.
Le 12 février 1844.

UNE élection de six directeurs pour servir pour l'année courante, aura lieu au local de la banque, lundi 4 mars prochain entre onze heures A. M. et deux heures P. M. JAMES SAUL caissier. 5 fev—1m

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
Compagnie d'Assurance Hartford, de Hartford.

LES soussignés ayant été nommés agents de cette compagnie sont prêts à assurer contre toutes pertes [illegible] de l'incendie [illegible]. THOS. A. HOBART, 29, Gravier. 30 dec

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 17 février 1844.

LA résolution suivante a été adoptée par le bureau des directeurs de cette institution, savoir: "Résolu que le caissier fasse savoir que la banque de l'Union de la Louisiane discontinuera, à partir de ce jour de recevoir des dépôts, et que tous les dépositaires soient requis de retirer leurs balances [illegible] ou des comptes de collections, soient prévenus à l'avance que la Banque de l'Union cessera toute affaire ultérieure de cette nature, [illegible] aussitôt que possible, [illegible] leurs affaires à quelque autre institution." Par ordre de la Direction. FRED. FREY, caissier. 19 fev

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 10 février 1844.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 26 du courant, aux lieu et heure habituels. RICHARD RELF, Secrétaire. 10 fev—2|1 p.a.

EN vente au magasin de Librairie de Victor Hebert, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St Louis,

LES MYSTERES DE PARIS.

Par livraisons. L'ouvrage complet formera 8 livraisons à 25 cents pièce. Les deux premières livraisons sont présentement en vente. 14 fev

VOR. HEBERT, libraire, marchand de papier peint, de fournitures de bureaux et d'objets de fantaisie, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par le navire Nashville du Havre, un bel assortiment de papier peint qu'il offre à vendre au plus bas. Papiers communs de 12 à 25 cents le rouleau. Do. fin glacé de 40 à 75 cents le rouleau. Bordures imitations, de 75 cents à $1 50 le rouleau, do veloutées de $1 50 à $3 [illegible]. Vues et sujets coloriés, pour salles et [illegible]—Choix de nouveaux ouvrages en français, livres de prières en anglais et en français, [illegible] jours, avec fermoirs et ordinaires. Grand assortiment d'objets de fantaisie, livres de luxe, de pour enfans, en anglais et en français. Assortiment de plumes métalliques et d'oie. Portefeuilles, registres français et américains, boîtes et instrumens de mathématiques, globes célestes et terrestres, papiers de toutes sortes, encres de toutes couleurs &c. &c. 14 fev—6

LES soussignés désirent louer six bons nègres pour travailler sur une habitation à quatre lieues de la ville Ils seront employés pendant toute l'année. B. & A. SOULIE, 48, rue Conti, au premier. 20 fev

REÇU par le navire Queen Victoria, du Havre, et à vendre par le soussigné: Guinghams assortis 1re qualité et dessins choisis. Mousselines rayées et satinées en blanc et en couleur. Mousselines brochées et quadrillées en blanc et couleur. Mouchoirs jaconats avec bordure en couleur solide. Cachemir, laine et étoffe jaspée, couleur genre. Assortiment de mousseline pour robes, rideaux etc. F. PERRET, 53 Toulouse. 13 fev

MAIS—640 sacs actuellement en débarquement du chaland West-Wood et en bon ordre, à vendre par DETTRICH & Co, 141 Magasins. 13 fev

LIQUEURS de la Martinique, de Mme Vve Amfoux, garanties véritables et de 1ère qualité, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 13 fev

FROMAGE de Hollande croûte rouge—75 douzaines à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 13 fev

FIGUES de Smyrne, qualité supérieure, en petits tambours, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 13 fev

CONFITURES de la Havane assorties en caisses, gelée et pâte de Goyave en petites boîtes, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 13 fev

TRAITES SUR NEW YORK, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée. 16 fev

CHAUX—300 barriques de Thomaston, balance de la cargaison de la goëlette Nevis, à vendre par T. TOBY & BOGERT 70 Camp. 16 fev

SUCRE de la Havane—50 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 15 fev

BOUCHONS—100,000 sacs de mille chaque, en débarquement et à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

BOIS de Campêche de très bonne qualité, 41 tonneaux reçus de la Laguna à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

AMANDES douces et amères, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 15 fev

MARCHANDISES DU PAYS—30 balles étoffes rayées de Hamilton.
10 caisses cotonnades de Hamilton.
20 caisses dito du Nord.
20 caisses toile blanche Dedham 4|4.
20 caisses toile fine, Uxbridge 7|8.
20 caisses indiennes riches.
15 caisses dito pour meubles.
5 caisses [illegible], à vendre par WM. FROST & Co 28, Vieille-Levée. 16 fev

BOTTES, Souliers et Brodequins 100 colis [illegible] en débarquement des navires Talleyrand et Union, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 21 fev

FRAISES au jus—15 caisses nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 13 fev

BOIS de teinture de St.-Domingue, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St-Louis. 13 fev

HARROD, DARLING & Co., No. 49 rue de la Commune, ont en débarquement des navires Nonantum, Isaac Newton et Euphrasia: Maquereaux Nos. 1, 2 et 3, en barils, 1|2 barils et 1|4 do. Saumons en barils, 1|2 et 1|4. Aloses mess et No 1 en baril et 1|2 do. Morue en tambours et en caisses, qualité supérieure, Harengs salés et saurs Nos. 1 et 2. 12 fev

LOWELLS—60 balles 4|4, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49 Commune. 12 fev

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:—4000 boîtes sardines à l'huile en boîtes et 1|2 boîtes, 600 paniers huile de la marque Plagnol et Possel, en bouteilles et demi bouteilles, 100 paniers champagne qualité supérieure, 200 demi boîtes truffes, 200 caisses absynthe, 100 do vermicelli, 100 do Curaçao et Maraschino, 150 do liqueurs assorties, 400 do vin rouge différentes marques, 60 do olives et variantes, 50 do savon français, 20 do eau de fleurs d'orangers, 120 paniers anisette fine et superfine, 25 de bouteilles vides, 175,000 bouchons, 40 barriques bon vin de table. ATOE. MOLIER, 60, St. Louis. 10 fev

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Nashville, venant du Havre,
100 caisses absynthe suisse de Jerdin et Lecoultre,
70 do cerises à l'eau de vie de Badin frères,
40 do Curaçao,
25 do Maraschino,
20 do eau de vie de Dantzick.
DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 14 St. Louis. 1 fev

RUE Ste. ANNE, No. 40.

L'ECHO DES FEUILLETONS

1re, 2me, 3me, et 4me Livraisons de 1844,

LES SEULES EN VILLE.

1841, 42 et 43, brochés et reliures ordinaires et de luxe.

LES MYSTERES DE PARIS,

A 25 cents la Livraison. 22 fev—3

AVIS—CONSULAT DE FRANCE.

LES personnes dont les noms suivent sont invitées à se rendre à la chancellerie du Consulat de France pour y prendre connaissance d'affaires qui les concernent. La Chancellerie, sise rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, est ouverte tous les jours de midi à trois heures.

Masperau, Du Pau, De Caumont, Littée, Gaschet de l'Isle, Billaud, Grassel, Guimberteau, Antoine Lubière, Jacques Bouvereaud, Perrot artiste du Théâtre d'Orléans, François Turgis, Michel Moreau, Ernest Menjin, Edme Sirebeau, Pierre Antoine Delabreye, Jean Fr. Marius Arnoux, Héritiers Nicaud, François Bardiot, Bruno-Bernard Lemane, Adolphe Richard, Jean Baptiste Zimmermann, Héritiers Verneuil, Mr. et Mme. Lhomme, Lucien Begon, Jacques Oshurès, André Dajean, Henri Normand, Jean Guérin, Louis Dequatremare, Mme Robillon, Plisteat, Guiton (ou Guiton), Dominique Etienne Houin, Jean Enaut, Jean Lecocourreur, Beautain, Jn Bte Boizelle, Pierre Bonhomme, J. Bte. Guillaume Bougerie, Hrs Théard, Hrs. Ve. Meignan,

Jean Jeandreau, De Lalande d'Apremont, Bonnet frères, Pierre Faguet, Charles Pouillet, Honoré Vincent Lemare, Jean Desiré Benondeau, Chas. Aguan Deserais, Biarnais, Guillaume Tassie, Adolphe Perrier, Schwan & Cie, Romain Laurent Cabrau, Lewis, Joseph Fley, Artiguenave, Louis Léonce Ancelot, Ledoux & Cie, Trenard, Benjamin Buisson, Calvière Joseph, Jean Kitzemaier, Jean Fran. Garnier et Guillaume Vergès, Henry Grégoire, Benoit Prudence Carpentier, Rongelet, Geudon et Allègre, Jean Cabies, Etienne Gérin, Jean Couly, Alexandre Menais, Amant Markelle, Léon Felix Hetier, Jean Felix Fious, Mme. Simon Feuchet, Lazare Fois Zezier, Léonard Pastel, J. N. Bonasses, Louis Ameline, St. Ramon Frères, Hrs. Robert.

Les personnes dont les noms précèdent et qui n'habiteraient pas la Nouvelle Orléans, sont priées de faire savoir au Consulat le lieu de leur résidence. 24 fev—3

LA Compagnie d'Assurance mutuelle de New York, conformément aux dispositions de sa charte, (section 12,) la compagnie donne avis que le montant total des primes reçues pour l'année expirant le 17 décembre 1843 était de $454,717

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE.

Le montant des primes donnant bénéfice pour l'année était de	641,711
Le montant des pertes et frais était de	509,199
Bénéfices nets de la compagnie pour l'année 1843,	136,513
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1842,	99,031
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1841,	134,914
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1840,	90,747
Bénéfices nets de la Compagnie pour l'année 1839,	47,347
Total pour 5 ans.	[illegible]

Et la Compagnie établit de plus qu'elle a fait les bénéfices nets comme suit, savoir:

	Au Pair	val. à	Pr. et.
Dans la ville de New-York, 5 p. ct. water work,	$17,800	18,334	14,980
Fonds de l'Etat de N York 5 pour cent,	10,000	10,100	9,957
Fonds de l'Etat de N. York, 5 1|2 pour cent.	15,000	15,675	19,750
Fonds de l'Etat de N. York, 6 pour cent,	15,000	16,745	13,663
Fond de l'Etat de N. York, 7 pour cent,	12,000	13,200	13,210
	69,800	73,31[illegible]	66,619
Bonds et hypothèques sur propriétés foncières dans la ville de New York			236,400
Bonds et hypothèques sur propriétés foncières dans l'Etat de New-York,			10,000
A quoi il faut ajouter le montant en caisse de la compagnie au 17 dec 1843,			22,817
Billets recevables			116,492
Et il est dû pour primes de polices maritimes et contre l'incendie, récemment émises pour lesquelles le comptant et les billets ne sont pas encore collectés, et dans les mains de l'agent,			47,944
			[illegible]

Le président et les administrateurs ont déclaré ce jour, un dividende de vingt un pour cent sur les primes donnant bénéfice pendant l'année expirant le 17 décembre pour lesquelles certificats d'inscription seront émis aux assurés le ou après le premier de février prochain.

Et le président et les administrateurs ont aussi déclaré ce jour un dividende de six pour cent sur les certificats d'inscription de 1839, 1840, 1841 et 1842 payable comptant le 8 janvier prochain.

Par ordre du bureau. JOS. B. COLLINS, Secrétaire.

Administrateurs.

Zebedee Cook, jnr.	Samuel F. Door,
Gulian C. Verplank,	Nathaniel W. Merrill,
Robert R. Minturn,	William H. Aspinwall,
Fletcher Pell,	Caleb Barstow,
Charles H. Russell,	Charles H. Marshall,
Andrew V. Pillot,	Adam Norrie,
David Hadden,	Mortimer Livingston,
John De Van Buren,	Nathaniel Weed,
Herman Oelrichs,	Joseph Blunt
Alfred Pell,	J. De Peyster Ogden,
Henry W. Hicks,	E. Cottenet
Francis P. Sage	

ZEBEDEE COOK, Jnr. Président.
ALFRED PELL, Vice Président.

Donc toutes les personnes qui se sont assurées à la Compagnie d'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, [illegible] VINGT ET UN POUR CENT. [illegible] LA COMPAGNIE pour l'année prochaine. THOMAS A. ADAMS. 13 fev—[illegible]

EDITION DE LA VIE ET DES DISCOURS DE HENRY CLAY, PAR MALLORY.

QUELQUES exemplaires de cet ouvrage à vendre au bureau de cette feuille. 17 fev—3t

CAFE A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART—Un café bien achalandé, situé encoignure Jefferson et Vieille Levée. Pour les conditions, qui seront avantageuses, s'adresser sur les lieux. FRANÇOIS LUCAS. 15 fev—12

Marchandises nouvelles de printemps.

JACONATS, organdies, &c—Les soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria, St Louis, [illegible] une quantité de jaconats [illegible] prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFARD. 15 fev

AUX MARCHANDS TAILLEURS

LES soussignés ont en magasin [illegible] pour pantalons [illegible]. H. DE GOER & RIFFARD. 15 fev

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

MODES de Printemps—Par le brick Lelia, du Havre, [illegible] 2 do de [illegible] de soie noire, [illegible] de gros flamand, [illegible] casquettes, article superfin. Ces marchandises ci-dessus seront vendues à très bas prix par caisses. Les marchands sont invités à venir les examiner. H. DE GOER & RIFFARD, 35 rue de Chartres. 14 fev

MELASSE sur habitation près de la ville, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co., 53, Bienville. 14 fev

RAISINS muscats, en caisses, 1|2 caisses et 1|4 de caisses, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 53, Bienville. 15 fev

SUCRE 1ère qualité sur habitation, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 53, Bienville. 16 fev

CHAUX—500 barriques, cargaison de la goëlette Nevis, de Thomaston, actuellement sur la Levée, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.

SUCRE qualité supérieure sur habitation, en boucauts, ou barils, pour grocers, à vendre par GORDON, WYLIE & Co. 53, Bienville. 15 fev

CITRONS Frais de Sicile de la nouvelle récolte, en bon ordre, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 82, Gravier. 16 fev

EAU-DE-VIE DE COGNAC, ayant droit au drawback—10 demi-pipes et 10 quarts de pipes Eau de Vie de Cognac, à vendre par EDOUARD LARRONDE, 94 St. Louis. 15 fev

VINS FINS—A vendre par le soussigné, 10 caisses Vin vieux Château-[illegible], [illegible] et 90 barriques Vin rouge [illegible] de Margaux. EDOUARD LARRONDE, 94 St. Louis. 15 fev

JAMBONS—30 barils au sucre, pour familles, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp. 12 fev

GRAISSE—100 barillets, très supérieure, en magasin, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp. 12 fev

COFFRES FORTS à l'épreuve du feu Salamandre, patentés, de toutes dimensions, en débarquement du navire Wakulla, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76 Magasins. 12 fev

CHANDELLES ET SAVON—170 caisses Savon blanc No. 1 et extra No. 1. 85 caisses chandelles de suif, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 76 Magasins. 12 fev

FARINE—200 barils Bradbury Cincinnati et City Mill, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras. 12 fev

TOILE, Corde et ficelle d'emballage à vendre par DITTRICH & co. 141, Magasins.

MAIS jaune, avoine en sac, graine en barillets et paniers, à vendre, en débarquement d'un chaland, par DITTRICH & Co, 141 Magasins. 12 fev

SUCRE blanc—50 caisses de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 13 fev

BLANC DE BALEINE—50 caisses New Bedford, en débarquement du navire Nonantum, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 14 fev

CAFE de la Havane—274 sacs en débarquement du steamship Alabama, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 14 fev

TABAC de Cuba et Vuelta de Abajo, en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

MIEL—10 barriques de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 13 fev

AMIDON—30 barils de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 13 fev

HABILLEMENS—10 caisses, convenables pour habitation, à vendre à bas prix, par FROST & Co. 10 Magasins. 9 fev

WHISKEY—150 barils rec[illegible] de Monongahela, à vendre par H. McKINNELL & Co. 34, Poydras. 10 fev

JAMBONS—27 barillets enveloppés à vendre par H. McKINNELL & Co. 34, Poydras. 10 fev

BEURRE—30 barillets supérieur pour famille, à vendre par H. McKINNELL & Co, 34 Poydras. 10 fev

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:—5 demi pipes Cognac fine Champagne, 30 barriques vin rouge Montferrand, Queyries, Pauillac et St Estèphe, 10 barils vin blanc Sauterne et Barsac, 15 de vin blanc vieux Sauterne, 15 de vinaigre, 270 caisses vin rouge St Estèphe et St. Julien, 26 caisses fruits à l'eau de vie, 40 caisses absynthe suisse, 5 de kirshwasser, 55 de cerises à l'eau de vie, 10 de curaçao, 5 de liqueurs surfines assorties, 5 do marasquin, 15 paniers anisette surfine et superfine, 90 do guignolet d'Angers, 82 de huile d'olive superfine, 100,00 bouchons à damejeannes et à bouteilles, en sacs de 500 chaque, 400 demi boîtes sardines, 157 boîtes et 300 demi do petits pois, 90 de et 151 cèpes à l'huile, 26 do et 60 de haricots verts, 175 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, 4 futailles fromage de gruyère, 15 colis macaroni et vermicelli. C. DUFOUR, 41 Conti. 13 fev

CHAPEAUX—100 caisses différentes descriptions, à la mode et à grands bords à vendre par FROST & Co., 10, Magasins. 7 fev

SALERATUS—30 barils à vendre par FIELD & Co, 30, Vieille-Levée. 7 fev

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans,

MARDI, 27 FEVRIER 1844.

Au bénéfice de Mme. Fleury-Jolly.

La reprise de

NORMA

Grand Opéra en 2 actes et 4 tableaux, de Bellini. Suivi par la 1re. représentation de

LA RUE DE LA LUNE,

Vaudeville nouveau en un acte, par Varin. Le spectacle commencera à 6½ heures, par

LA CHANOINESSE,

Vaudeville en un acte, de Scribe.

MAGIE NATURELLE,

Mardi 27 février 1844.

PAR HERR ALEXANDER.

Encoignure des rues du Camp et Poydras, vis à vis le Théâtre Americain.

Premières places, $1 00. Secondes places, 50 cents.

☞ HERR ALEXANDER devant incessamment partir pour le Nord, invite respectueusement le public à profiter du peu d'opportunité qui lui reste pour assister à ses représentations.

AMPHITHEATRE NATIONAL.

Encoignure Poydras et Baronne.

MM. Robinson & Foster, propriétaires.

LUNDI SOIR, 26 février,

2e représentation de:

LA MINE SECRETE.

Cette pièce n'a jamais été jouée à la Nouvelle-Orléans.

☞ Une représentation du jour aura lieu samedi 2 mars, à midi et demi.

Pour plus de détails, voir les affiches du jour.

BAL D'ENFANS,

DIRIGÉ PAR M. DEVOTI,

A la salle du Bataillon Washington,

Jeudi le 29 Février 1844.

☞ Le Bal d'Enfans commencera à 6 heures et finira à 9 heures et demie.

GRAND BAL

Pour les grandes personnes, qui commencera immédiatement après.

Prix: Pour les cavaliers, $1 00. Pour les dames et enfans, 50 cents.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.

LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les meilleurs artistes, et que c'est aujourd'hui un des plus beaux établissements du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison.

Les bals auront lieu tous les lundi, mercredi, vendredi et samedi durant toute la saison.

Les meilleures liqueurs sont tenues à la barre, et la police y est on ne peut mieux faite.

Un bon orchestre a été engagé.

Ouverture à 8 heures.

Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue.

P. A. DUBORD, Directeur. Ancien directeur de Washington. 11 nov

SALLE DE BAL WASHINGTON ET AMERICAINE,

Rue St. Philippe entre Royale et Bourbon.

Un arrangement définitif ayant été pris le directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que les grands bals parés et masqués auront lieu les lundi, mardi, jeudi et samedi jusqu'à nouvel ordre.

Admissions—Cavaliers ... $1 00
Dames ... [illegible]

☞ On ne sera pas reçu avec des armes.

JAMES O'CONNELL, Manager. 29 jan—

ACADEMIE DE DANSE,

102, rue Royale

Par J. DEVOTI.

CLASSE pour les jeunes Demoiselles, tous les mardis et jeudis de midi 1/2 à 2 heures et demi; classe pour les jeunes gens, tous les mercredis et vendredis de 6 heures et demie. M. Devoti est visible pour affaires [illegible].

M. Devoti a toujours continué à donner des leçons dans les institutions, et il a en outre fait des arrangements avec les établissements ci-après: Madame Granet, rue Bourbon; Madame Allison, encoignure Carondelet, et St. Joseph; Madame Baque 75, rue Toulouse. 1 fev—1m

AVIS LEGAUX.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Etat de la Louisiane—A tous ceux à qui cela peut concerner, salut: Qu'il soit connu que Julien Calvi, et Joseph Dumas, demeurant en la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont adressés au Registre des Testaments [illegible] la Cour des Preuves, [illegible] Joseph Dumas [illegible] faire et exécuter une vente judiciaire [illegible].

Description de la propriété [illegible] judiciaire.

[illegible]

En foi de quoi j'y ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour des Preuves, ce neuvième jour du mois de février A. D. 1844.

[L. S.] W. F. C. DUPLESSIS.

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Le 8 février 1844.

AVIS est par le présent donné que [illegible] Détrive, a été adressé à moi pour [illegible] le bond souscrit par lui le septième jour de mars 1843, comme membre du bureau de circulation, conjointement avec Alphonse Miltenberger comme caution.

Ceci est pour donner avis que toutes les personnes intéressées aient à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt-dix jours de la publication de cet avis, les motifs pour lesquels ledit bond ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce neuvième jour de février de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique la soixante huitième.

[L. S.] A. MOUTON.
Signé ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.
10 fev—3

BUREAU DE L'EXECUTIF

AVIS est par le présent donné que Joseph Hebert, [illegible] 1o. Un bond de cinq mille [illegible] souscrit par lui, le sixième jour d'avril 1841, [illegible] Baton-Rouge, conjointement avec [illegible] et Dorville Landry, comme cautions; 2o. Un bond de sept mille six cent [illegible]; 3o. Un bond de dix mille trois cent cinq piastres [illegible] Joachim Daigle, comme cautions; 4o. Un bond de onze mille neuf cents piastres, souscrit par lui, le sixième jour de janvier 1843, comme collecteur des taxes d'Etat et de paroisse pour la paroisse de Ouest Baton-Rouge, conjointement avec Joseph Landry et Joachim Daigle, comme cautions.

Ceci est pour donner avis à toutes les personnes intéressées, à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt-dix jours de la dernière publication de cet avis, les motifs pour lesquels lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le vingt troisième jour de janvier de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quarante-quatre, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la soixante-huitième.

[L. S.] (Signé) A. MOUTON.
(Signé) ROBERT CARTER NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.
27 janv—2m

Compagnie du Rail Road de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1844.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de cette institution, tenue le 2 du courant, avis public est par le présent donné, que les propriétés foncières de la Compagnie, autres que celles dont il est absolument besoin pour l'usage du chemin, seront exposées en vente publique, le lundi 29 avril de la présente année, payables en actions de cette compagnie au pair.

On travaille en ce moment au plan et à la rédaction des conditions; aussitôt qu'ils seront terminés, une copie lithographiée sera adressée à chaque actionnaire avant le jour de la vente.

Par ordre du Bureau. ADOLPHE LAVET, secrétaire. 10 janv

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.

Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1843.

IL a été décidé que les affaires de cette compagnie seraient conduites d'après le principe d'une assurance mutuelle, à partir du premier du mois prochain (1er janvier 1844.) Toutes les personnes qui ont des polices ouvertes sont invitées à faire le retour de toutes les propriétés qui ont été assurées avant cette époque, et toutes les personnes qui doivent sont respectueusement invitées à venir payer immédiatement.

27 dec L. MATTHEWS, président.

BACON—75 barriques épaules prime de Cincinnati, 30 dito plats-côtés do., 60 barils jambons de Schooley et Sons.
Whiskey—100 barils rectifié, 40 dito commun.
Fromage—150 caisses de Goshen, 25 barriques dito.
Tabac—150 caisses manufacturé de la Virginie.
Chocolat—100 caisses No. 1, Rhodes et Talman.
Esprit de Térébenthine—50 barils, à vendre par McKINNELL & Co., 34 Poydras. 26 dec

GRAISSE—11 barillets à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 24 fev

BUREAU DE L'ABEILLE,
Rue de Chartres, No. 81.

L'ECHO des FEUILLETONS.

M. DELAPLACE prévient le public et ses abonnés qu'il vient de recevoir par le "Panthea" un nombreux supplément de numéros de la première livraison, plus: 2e et 3e, et que la semaine prochaine il recevra par le "Mississippi" les QUATRIEME ET CINQUIEME LIVRAISONS, qui sont toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

A l'avenir M. Delaplace peut certifier (malgré les insinuations malveillantes qu'on a cherché à répandre) qu'il sera toujours très exact à remettre chaque numéro mensuel.

A partir du 1er janvier dernier, une GRAVURE de modes sera ajoutée gratis.

En vente:—un nombreux assortiment des 1er, 2e et 3e volumes, non reliés—avec reliure simple et de luxe.

On trouvera également au bureau de l'Abeille "la Galerie des Femmes", Shakespeare, collection de 45 portraits. 24 fev—3

COLLEGE WASHINGTON,

(A trois milles de la Place d'Armes,)

DIRIGÉ PAR MR. J. CHANUT,

Licencié-ès-Lettres de l'Université de France,

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÈGE DE HENRY IV, à PARIS,

EX-VICE-PRÉSIDENT, EX-PROFESSEUR DE LITTÉRATURE, DE GREC, DE LATIN ET DE PHILOSOPHIE AU COLLÈGE JEFFERSON, (Le.)

M. CHANUT a récemment acheté, dans l'intention d'y établir un Collège pour les études classiques et spéciales, la belle et grande maison, accompagnée d'un vaste jardin, qui faisait autrefois partie de l'ancienne habitation Pandely. Située à un mille seulement au-dessous du couvent des Ursulines, et entièrement à l'abri de la fièvre jaune, elle réunit tous les avantages de la ville et de la campagne. Les divers préparatifs qu'exigeait cette institution sont terminés, et l'ouverture a lieu le 15 de ce mois.

Les COURS CLASSIQUES, destinés aux élèves qui voudront recevoir une instruction complète, embrasseront les branches suivantes:

Le Grec,	*L'Histoire,
Le Latin,	*La Géographie,
*L'Anglais,	*Les Mathématiques,
*Le Français,	La Logique,
*L'Espagnol,	La Philosophie Morale,
L'Italien,	La Tenue des Livres,
*La Rhétorique,	La Physique,
La Littérature,	La Chimie.

Les COURS SPÉCIAUX, destinés aux élèves qui doivent se livrer aux affaires et au commerce, et qui par suite ont moins d'années à consacrer aux études, embrasseront seulement les branches marquées d'un astérique.

M. Chanut a exposé dans le prospectus qu'on trouvera chez les divers libraires, ses vues d'enseignement et la méthode qu'il juge la plus favorable à des progrès rapides et solides. Il pense qu'en s'adressant à l'intérêt le plus cher et à la sollicitude éclairée des familles, il n'a pas besoin d'étaler des promesses pompeuses. Il est fixé depuis cinq ans en Louisiane; il a l'ardent désir de fonder une institution utile au pays, et il croit pouvoir invoquer avec quelque confiance une expérience de 20 ans dans l'enseignement, ainsi que le témoignage des familles et des nombreux élèves avec lesquels il a été en rapport.

RÉFÉRENCES.

Hon. Jos. BULLARD,	WM. FREERET, Maire.
Hon. Jos. E. SIMON,	J. A. MERLE, Esq.
I. T. PRESTON, Avocat Général,	A. HENNEN, Esq.
P. SOULÉ, Esq.	M. M. COHEN, Esq.
O. CURTIS, Esq.	J. A. MAYBIN, Esq.
E. BOISBLANC, Esq.	Revd. Mr CLAPP,
CONSUL DE FRANCE,	Dr. PICTON,
L. EYMA, Esq.	Dr. MEUX.

15 fev—1m p.a.

COLLEGE DE St. VINCENT,

Cap Girardeau Mo.

CE collège a été incorporé par la Législature de l'Etat du Missouri, avec les pouvoirs et priviléges accordés aux Collèges et Universités dans les Etats-Unis. Il est situé à quarante milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, sur une petite côte d'où l'on jouit de la vue la plus agréable [illegible] des deux rives. Il y a une maison de campagne à un mille et demi du collège où les élèves pourront passer les jours de récréation et de vacances.

Le système d'éducation est classique ou commercial.

Quoique cette institution soit dirigée par des ecclésiastiques catholiques, on y reçoit indistinctement des élèves à quelque religion qu'ils appartiennent.

Conditions:

Pension annuelle, y compris le blanchissage, le raccommodage et l'abonnement au médecin, $150 00

Payables six mois d'avance.

On paiera séparément pour les langues, allemande, espagnole et italienne, ainsi que pour la musique, le dessin et la chimie.

Il sera libre aux élèves de passer les vacances chez leurs parents ou au collège.

L'argent pour les menus plaisirs sera déposé entre les mains du Procureur du collège.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Adolphe Rozier, avocat agent, 44 Exchange Place, ou à M. H. Bigarré à l'Evêché, rue des Ursulines. B. FIGARI, Président. 16 fev—3m

AVIS AUX DAMES.

Rue Conti, No. 21 entre Chartres et Royale.

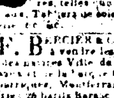

F. R. CULLIER & Cie de Paris, ont l'honneur de prévenir qu'ils viennent d'arriver avec un grand assortiment de nouveautés en tous genres, telles que Robes de modes, [illegible], Lingerie, Chapeaux de paille [illegible].

J. F. BERCIER & Co—No. 51, Vieille Levée, offrent à vendre les articles suivants en débarquement [illegible] Bordeaux [illegible] Médoc [illegible] livres.

Aussi en Magasin.

[illegible] et un assortiment général de [illegible]. 26 dec

Fourneaux patentés, en briques.

LES soussignés [illegible]. MILLER & CLARK, 141, Poydras. 17 fev—1m

BRAI—10 barils de la Rivière du Nord, à vendre par FOSDICK & BRO. 74 Camp.

VERNI—10 barils copal [illegible], à vendre par FOSDICK & BRO. 74, rue du Camp.

PENDULES—10 caisses pendules en bois, à vendre par FOSDICK & BRO. 74 rue du Camp.

CUIRS—[illegible] de New York supérieur, garanti doux [illegible], à vendre par FOSDICK & BRO. 74 rue du Camp.

PARASOLS et Umbrelles de différentes qualités [illegible]. ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

BALANCES [illegible]. ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

QUININE—300 onces, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune.

ESPRIT de Térébenthine—10 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune.

HUILE de graines de lin—20 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 9 fev

BLANC de céruse aux prix et récompense du Nord—200 [illegible] de Philadelphie, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune.

VERRES A VITRES—3100 caisses de Baltimore, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 9 fev

SALERATUS—12 barriques, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune. 9 fev

BOTTES & SOULIERS—[illegible] caisses assorties pour hommes et femmes, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

BIERE—10 barils cream ale d'Albany à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp.

INDIENNES—10 caisses en magasin, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp. 9 fev

BOTTES, Brodequins et Souliers—Un assortiment général actuellement en débarquement du navire Nonantum à vendre par FROST & co. 10 Magasins. 8 fev

WHISKEY commun—65 barils reçus par le steamer Grey Eagle et à vendre par WORSLEY & FOREMAN, 73 Tchoupitoulas. 8 fev

WHISKEY rectifié—50 barils en magasin et à vendre par WORSLEY & FOREMAN, 73, Tchoupitoulas. 8 fev

WHISKEY rectifié—50 barils en débarquement du steamer Queen of the West, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 8 fev

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Indiennes, mousselines, imprimées, [illegible] R. D. BLOSSMAN, 60 Bienville.

FARINE 322 barils à vendre en débarquement du steamer Mary Tompkins, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.

CAFE—100 sacs de café de St. Domingue, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co 93 Tchoupitoulas.

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE,
Drs DENTISTES.

280, RUE BOURBON,
Entre St-Philippe et Dumaine.

BOEUF pour ménage—150 demi barils bœuf mess en magasin et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas. 21 fev

FIGUES de Smyrne—170 petits tambours de qualité supérieure, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 21 fev

POUDRE à Canon de la marque de E. I. du Pont Mills, à vendre à bas prix par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 21 fev

CAFE—1,200 sacs Rio prime vert, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 21 fev

Habitation à vendre aux Atakapas.

CONTENANT environ 3,400 arpents de superficie et faisant face au bayou Tèche. S'adresser à S. M. DARBY, Jr., No. 21, Vieille Levée. 10 fev—15

BEAUX fusils, carabines et pistolets, ainsi qu'une variété d'articles employés par les chasseurs, en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 46 rue de Chartres. 18 dec

VENTES JUDICIAIRES.

PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

Lundi 26 février, à midi, à la Bourse de Cité, un lot de terre au faubourg Ste. Marie, rue St. Paul, entre Gravier et Perdido [illegible] de la succession Félix Mohan, payable un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois.

Mercredi 28 février, à midi, à la Bourse de Cité, quatre esclaves; une de 40 ans, cuisinière; une de 28, domestique, avec son enfant; une mulâtresse de 20 ans, domestique, avec son enfant, un mulâtre de 10 ans, domestique; et une mulâtresse de 18 ans, couturière et domestique,—provenant de la succession d'Hubert Remy et payable à 6 et 12 mois.

Vendredi 1er mars, à midi, à la Bourse de Cité, un lot de terre au bas de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de la Levée, St. Ferdinand, Moreau et Montégut, avec le magasin en briques à trois étages et toutes autres dépendances provenant de la succession Frederic Bousquet,—payable moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois.

Lundi 11 mars, à midi, à la Bourse de Cité, une portion de terre de l'îlet No. 46, borné par les rues Conti, St. Louis, Claiborne et Derbigny,—avec les améliorations qui sont dessus, provenant de la succession John Mc Dermott,—payable comptant.

Samedi 16 mars, à midi, à la Bourse de Cité, un lot de terre au faubourg Washington, quartier Montegut, avec une maison, &c.—provenant de la succession Louise Moreau et payable comptant. Aussi, de la même succession, deux lots de terre au nouveau faubourg Washington, sans bâtisses, un lot rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts, avec quelques bâtisses en bois dessus, une négresse de 35 ans, un peu cuisinière, et une autre de 66, infirme, payables un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois.

Samedi 16 mars, à midi, à la Bourse de Cité, deux lots de terre au faubourg Washington, dans l'îlet compris entre le chemin public et les rues French, Moreau et Lesseps.—Provenant de la succession Joseph Evers.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, cinq lots de terre au faubourg des Religieuses; un à l'encoignure des rues Nayades et Félicité, les quatre autres contigus, rue Nayades,—provenant de la succession Frederick Beckman et payables comptant.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, un lot de terre rue St. Claude, faubourg Tremé, entre St. Philippe et Ursulines,—provenant de la succession Cecilia Bonille, f. c. l., et payable comptant.

Mercredi 20 mars, à midi, à la Bourse de la Cité, provenant de la succession Thomas K. Ives, un lot de terre au faubourg St. [illegible], dans l'îlet compris entre les rues Calliope, Nayades, Dryades et Clio, avec les bâtisses qui sont dessus, Stephen, nègre, vendu sans garantie des vices rédhibitoires—Payables un tiers comptant, la balance à un an.

Samedi 30 mars, à midi, à la Bourse de Cité, provenant de la succession Jean Valery Delassize, un nègre de 56 ans, et deux actions de la compagnie du canal de Barataria et Lafourche, payables moitié comptant et la balance à un an de crédit.

PAR LES SHERIFS.

Lundi 26 février, à midi, rue St. Charles, par D. Augustin, entre Commune et Gravier, les presses et caractères de l'imprimerie du Tropic,—payable comptant.

Lundi, 26 février, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, deux lots de terre contigus, au faubourg Tremé, face à la rue St. Pierre, entre Robertson et Claiborne, un lot face au Canal Carondelet; quatre lots face au chemin Carondelet; un autre faisant face aux rues St.-Pierre et chemin Carondelet, avec les bâtisses &c. qui se trouvent sur tous ces lots; un lot rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, avec des bâtisses, et un autre rue St.-Pierre, entre Dauphine et Bourgogne—Conditions, comptant.

Mercredi 28 février, à midi, à la Bourse St Louis, par S. Lewis, un lot de terre rue St. Louis, entre Royale et Bourbon, avec les bâtisses &c. qui s'y trouvent,—payable comptant.

Jeudi, 29 février, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, trois lots de terre à Milneburg, près du lac Pontchartrain—payables comptant.

Vendredi 1er mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Tremé, face au chemin du Bayou, entre l'Hôpital et Derbigny,—payable comptant.

Vendredi 1er mars, à midi, à la Bourse de Cité, par Emile La Sère, un morceau de terre au faubourg Delord, face à la rue Annunciation, entre Bacchus et Dryades, avec les améliorations qui sont dessus.—Conditions, à 12 mois de crédit.

Vendredi 1er mars, à midi, à la Bourse de la Cité, par Emile La Sère, toute cette portion de terre faisant [illegible] partie des [illegible] communes, entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, dans l'îlet compris entre les rues Saint Charles, du Canal, de la Commune et Carondelet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et les droits, priviléges, &c. y attachés—payable comptant.

Lundi 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, un lot de terre, face à la rue St. Claude, dans l'îlet entre les rues St. Claude, Bayou, Remparts et Ursulines, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Aussi 60 Actions de la Banque des Citoyens.—Conditions, comptant.

Lundi, 4 mars, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, trois lots de terre au faubourg Tremé, avec toutes les dépendances et améliorations qui s'y trouvent—un formé l'encoignure des rues du Bayou St Jean et Marais, le second fait face à la rue du Bayou, et la troisième face à la rue des Marais—Conditions, comptant.

Lundi, 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par Emile La Sère, une certaine portion de terre dans le 3e district de la seconde municipalité, face à la rue Philippa, dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Philippa, Poydras et Baronne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Conditions, comptant.

Mardi, 5 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne—payable comptant.

Samedi 9 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par E. La Sère deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, au faubourg Ste. Marie, l'un fait face à la rue des Magasins et l'autre à la rue Julie. Conditions comptant.

Mercredi 13 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, un lot de terre au coin du Bayou St. Jean, face à la rue du Bayou, entre Villeré et Marais, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Conditions, comptant.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, une batture située sur l'îlet de terre dans l'îlet borné par les rues [illegible] Levée, Douane, Bienville et du Chemin public,—payable comptant.

Vendredi 22 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par D. Augustin, [illegible] lots de terre au faubourg Washington,—payables comptant.

Samedi 16 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, [illegible] [illegible].

[illegible]

Vendredi 5 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Tremé face à la rue St. Claude,—payable comptant.

[illegible]

Mercredi 17 avril, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un lot de terre au faubourg Marigny, rue d'Amour, avec les bâtisses, un terrain au couvent [illegible], [illegible]—payable comptant.

Jeudi, [illegible] avril, à midi, à la Bourse de Cité par S. Lewis, [illegible].

[illegible]

Samedi [illegible], à midi, à la Bourse de Cité par S. Lewis, [illegible] la seconde municipalité [illegible] la rue Gravier, [illegible] dans la rue Poydras.—Conditions, comptant.

PAR DES ENCANTEURS.

Mardi 27 février, à midi, à l'Arcade de Banks, par Beard & Richardson, d'ordre de la Cour des Preuves, le bateau à vapeur Mobile-City—payable un quart comptant, et le reste à 6 mois.

Jeudi 29 février, à midi, à la Bourse de Cité, par Jos. Le Carpentier, d'ordre de la Cour des Preuves, et provenant de la succession de Paul Avril, un lot de terre encoignure Craps et Bagatelle, faubourg Marigny, avec une maison et autres bâtisses, un autre lot entre les rues Craps, Mandeville, Espagnol et Amour, avec une maison et autres bâtisses; une négresse de 29 ans, et un jeune nègre de 14—payables un tiers comptant et le reste en billets portant 5 pour cent d'intérêt.

Samedi 2 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, par Hewlett & Cenas, d'ordre de la Cour des Preuves, et provenant de la succession John Witherpoon Smith, quatorze lots de terre au faubourg des Religieuses, ville de Lafayette,—payables cinquième comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois.

Lundi 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par S. Lewis, un terrain au faubourg Washington, quartier Dauney,—payable comptant.

Lundi 4 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par Abat & Domingon, d'ordre de la Cour des Preuves, un terrain au [illegible] et l'Hôpital, et un autre attenant, avec les [illegible] deux autres terrains, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines—provenant de la succession de Joseph Lombard, et payable un quart comptant et le reste à 6 mois.

Mardi 12 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par F. Coquet d'ordre de la Cour de Paroisse, une mulâtresse de 40 ans, cuisinière, pâtissière, confiseur, blanchisseuse et repasseuse; [illegible] ans, et une négresse de 11 ans.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par M. Barnett d'ordre de la Cour de Paroisse et provenant de la faillite de [illegible], un lot de terre divisé en 14 lots, au faubourg Livaudais—payables un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois.

Lundi 18 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par P. E. Tricou, d'ordre de Cour et provenant de la succession Rosalie Vernet, un lot de Terre rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, avec les bâtisses et améliorations; aussi 175 actions de la Banque des Citoyens; un autre lot au faubourg Ste. Marie encoignure St. Joseph et Foucher, avec une maison &c. un autre lot, même faubourg, rue St. Joseph avec les bâtisses et améliorations; un autre lot, même faubourg, rue St. Joseph, avec les bâtisses et améliorations; [illegible] Pour la propriété située rue Toulouse, [illegible] pour le paiement de $3,892 46 cts. [illegible] mars 1844; [illegible] des Citoyens, [illegible] payable à 6, 12 et 18 mois.

Jeudi, 21 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par M. Barnett, d'ordre de la Cour de deux îlets à Hurstville, paroisse Jefferson, avec les bâtisses—payable un cinquième comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans, [illegible] le paiement de [illegible], avec les bâtisses, dans l'îlet entre [illegible] lot au faubourg Livaudais paroisse Jefferson, un autre lot, même faubourg, [illegible] 1, 2, 3 ans; quatre lots au même faubourg, [illegible]—payables $900 48 cts. [illegible] un nègre de 35 ans, un comptant; une négresse de 39 ans, avec ses trois enfants de 16 et 12 ans [illegible] comptant; une balance à 6, 12 et 18 mois.

Jeudi 28 mars, à midi, à la Bourse de Cité, par J. B. Dèsprès, d'ordre de la Cour des Preuves et provenant de la succession d'Elisabeth Pradines, veuve Correjolles—Un lot de terre encoignure Royale et Hôpital, avec une maison en briques à trois étages—payable un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois.

Samedi 30 mars, à midi, à la Bourse St. Louis, par F. Coquet, et provenant de la succession de Maurice Maxent, un lot de Terre rue Moreau, avec la maison, cuisine &c. qui s'y trouvent; un autre lot rue Casacalvo, avec une négresse de 46 ans, avec son [illegible] de 16 et un autre de 11 ans—Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois.

Lundi, 1er avril, à midi, à la Bourse de Cité par P. E. Tricou, et provenant de la succession Nicaud, des actions de [illegible] la paroisse Lafayette—Conditions, un tiers comptant [illegible].

PAR LE MARSHALL.

Lundi 4 mars, à midi, à la rotonde de la Bourse de Cité, [illegible]—Conditions, comptant.

VENTES A L'ENCAN.

Fer anglais, Quincaillerie, Pistolets et Peintures.

Excellent fer anglais en barre et en feuille, en cercle et pour charrues, Pistolets à piston, Quincaillerie assortie. Peintures anglaises vertes, jaunes et noires, à l'encan SANS RESERVE, EN LOTS AU GRÉ DES ACHETEURS.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu au magasin de H. & W. Anderson, No 77 rue Tchoupitoulas, mardi 27 du courant, à midi,
80 tonneaux excellent fer anglais assorti, en barres,
12 do do do pour charrues,
150 paquets fer en feuilles numéros assortis,
200 do de cercles en fer dimensions assorties,
7 barriques couteaux à cannes,
Une facture se composant d'un assortiment de serrures et de pelles sans manche, haches, casse-têtes, ciseaux sans manche, fil de fer &c. &c.
150 paires pistolets à piston, qualités assorties,
200 barillets peinture verte à l'huile,
50 do do noire do
60 do do bleue do
60 do do jaune do
Des catalogues seront prêts la veille de la vente.
Conditions comptant. 26 fev—2

Vente par catalogue de marchandises sèches.

PAR VANWINKLE & VINCENT.

150 rue de Chartres.

MARDI, 27 du courant, à dix heures, à leur magasin d'encan.

Cent cinquante lots et colis marchandises sèches étrangères et du pays, de fonds et de goût, se composant d'un assortiment complet de marchandises de saison.

Des catalogues et des échantillons seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 27 fev—3

Café! Café!

Vente aux Gardiens du Port

PAR W. H. ROBERTSON & Co.

J. W. FURNESS, encanteur.

IL sera vendu, mercredi prochain, 28 du courant, à onze heures A. M., au Magasin d'entrepôt de E. Hays, encoignure des rues Commerce et Notre-Dame,

300 sacs Café de Rio.

Avarié dans son voyage d'importation à bord du brick Henry Lee, capitaine Tilby, de Rio à la Nouvelle Orléans. Vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du Port, pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions, comptant. 26 fev—3

Vente d'Immeubles de valeur, sans réserve.

PAR WILLIAM G. HEWES, encanteur.

SAMEDI 9 mars, à l'Arcade de Banks,—la vente commencera à midi

Dans la ville de Lafayette,

L'îlet entier compris entre les rues Jackson, Philippe, Laurel et Jersey, divisé en 24 lots, ainsi qu'il appert au plan qui sera exhibé.

Les Nos. 1 à 10, dix lots face à la rue Jackson et au Rail-Road.

Le No. 1 formant l'encoignure des rues Jackson et Jersey, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds à la rue Jersey, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes face à une allée de 9 pieds 10 pouces 3 lignes.

Le No. 10 formant l'encoignure des rues Jackson et Laurel, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds à la rue Laurel, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les Nos. 2 à 9 ayant chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, faisant face dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les Nos. 11 et 12 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel, sur 120 pieds 9 pouces et 6 lignes.

Le No. 13 faisant face à la rue Philippe et formant l'encoignure des rues Philippe et Laurel, mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippe, la même dimension dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes de face, sur 120 pieds sur la rue Laurel.

Les Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Philippe, la même dimension dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes, sur 120 pieds de profondeur.

Le No. 22 formant l'encoignure des rues Philippe et Jersey, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippe, 120 pieds de face à la rue Jersey et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes dans le fond sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les Nos. 23 et 24, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 120 pieds 9 pouces et 6 lignes.

Propriétés dans la municipalité No. 2.

QUATRE LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Camp, Lacourse, Magasins et Orange.

Le No. 1 formant l'encoignure des rues du Camp et Lacourse, ayant 31 pieds 10 pouces de face à la rue du Camp, sur 90 pieds de face et de profondeur, sur la rue de la Course.

Le No. 2, contigu au No. 1, ayant 31 pieds 11 pouces de face à la rue du Camp, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No. 3 contigu au No 2 et ayant les mêmes dimensions.

Le No 4 étant la clé, ayant 30 pieds de face à la rue de la Course sur une profondeur de 95 pieds 8 pouces.

UN LOT DE TERRE près le marché Poydras dans l'îlet borné par les rues Poydras, Cirque, St. Jean et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur 112 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Les conditions pour les propriétés ci-dessus décrites sont: un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets à l'ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque, et en cas de non paiement à échéance, ils porteront un intérêt de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

UNE GRANDE MAISON EN BRIQUES formant l'encoignure des rues Poydras et Philippa, faisant face au marché, mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la rue Poydras et 112 pieds 8 pouces sur la rue Philippa, et se trouvant actuellement louée à MM. [illegible] et Cie, et comprenant tout le lot.

Conditions:—$3000 comptant, la balance en paiements égaux en billets à l'ordre de l'acquéreur à 6, 12, 18, 24 et 30 mois, portant hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement à échéance portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'au paiement.

Propriétés dans la Municipalité No. Un, près la rue du Canal.

TROIS MAISONS EN BRIQUES de trois étages, sur un lot de 64 pieds sur 127 pieds, étant dans l'îlet formé par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Remparts.

Le No. 1 mesure l'encoignure ayant 21 pieds de face à la rue de la Douane avec cour et cuisine, sur 97 pieds rue Bourgogne.

Le No. 2, la maison contiguë, environ la même façade sur 97 pieds de profondeur.

Le No. 3, la maison contiguë au no. 2, même façade et même profondeur.

Conditions. Pour chaque maison $1000, comptant, la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets à l'ordre de l'acquéreur, et garantis par hypothèque, en cas de non paiement à l'échéance ils porteront un intérêt de 8 pour cent par an sans aucun privilége d'en retarder le paiement.

Propriétés dans la Municipalité No. Deux.

A. DEUX LOTS DE TERRE, connus les nos. 1 et 2, situés dans le faubourg Delord dans l'îlet formé par les rues Delord, Camp, St Barthelemy et Magasin.

Le No. 1, ayant 31 pieds 4 pouces de face sur 107 pieds de profondeur sur une ligne et 97 pieds [illegible] sur l'autre ligne.

Le No. 2, mesure 31 pieds 4 pouces sur 97 pieds [illegible] sur une ligne et 87 pieds 4 pouces sur l'autre.

B. DEUX MAISONS situées sur le coin de la rue Philippa et [illegible] Hevia et Julie, chaque maison couverte en ardoise ayant cuisine et écurie, construite sur un lot de 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face, 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur.

C. HUIT LOTS DE TERRE, dans qu'il appert d'un plan, numérotés, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 83, 84 situés dans l'îlet borné par les rues Baronne et Philippa, Julie et la promenade Triton.

Le No. 75 faisant face à la rue Baronne et au rail road de Carrollton, ayant 24 pieds de face à la rue Baronne sur 127 pieds 2 pouces sur une allée courant dans le fond entre parallèles et 24 pieds dans le fond sur l'allée.

Le No. 76 contigu au No. 75, ayant 24 pieds de face à la rue Baronne, et la même profondeur que le No. 75, et borné dans le fond par l'allée.

Le No. 79, 24 pieds à la rue Baronne et l'allée dans le fond, même profondeur que le No. 75.

Les Nos. 80, 81, 82, 83, les mêmes dimensions.

Le No. 84, [illegible] mêmes dimensions excepté la profondeur qui est de 114 pieds.

Le No. 84, formant l'encoignure de l'allée sur la ligne supérieure, près la promenade Triton, ayant 25 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur irrégulière sur l'allée ainsi qu'il appert au plan.

D. SIX MAISONS EN BRIQUES, face à la rue du Cirque, situées dans l'îlet borné par les rues Philippa, Commerce, Cirque et Gravier.

Le No. 1, maison à deux étages, attique et cuisine en briques, cour, formant l'encoignure des rues du Cirque et de la Commune, mesurant 23 pieds sur la première rue et 63 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la dernière.

Le No. 2, une maison en briques, semblable au No. 1, ayant 24 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la rue du Cirque, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes avec cour et cuisine.

Le No. 3, une maison en briques, semblable au No. 1, ayant 23 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la rue du Cirque, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, avec cour et cuisine.

Le No. 4, une maison en briques semblable au No 1, ayant 23 pieds et 2 lignes sur la rue du Cirque, sur 63 pieds et 11 pouces et 2 lignes de profondeur, avec cour et cuisine.

Le No 5, une maison à un étage contiguë au No 4 ayant 33 pieds sur la rue du Cirque, sur 63 pieds onze pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure, contiguë à la maison No. 4, 39 pieds 10 pouces dans le fond et 63 pieds sur la ligne supérieure.

Ces cinq bâtisses ont dans le fond une allée commune à chacune d'elle.

Le No. 6, une maison à un étage contiguë au No. 5, ayant 35 pieds de face à la rue du Cirque sur 64 pieds sur la ligne attenant au No. 5, et 63 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne supérieure, 49 pieds 5 pouces dans le fond avec un corridor dans le fond conduisant à la cour.

E. DEUX LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Municipalité No. 2, ayant chacun 30 pieds de face sur 160 pieds de profondeur, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Villeré, Robertson et Commune, et désignés par les Nos. 1 et 18 sur un plan dressé par H. Grant, député arpenteur, le 9 février 1836 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.

Le No. 18, avec double maison en bois, double cuisine, citerne etc., formant l'encoignure des rues Jackson et Robertson, mesure 30 pieds de face sur la première rue sur 160 pieds sur la rue Robertson, avec une allée dans le fond, de 4 pieds 6 pouces.

Le No. 17, avec double maison en bois, double cuisine, etc. etc. contigu au No 18, ayant 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 128 pieds de profondeur.

F. DEUX LOTS DE TERRE sur lesquels se trouvent une boulangerie et plusieurs vieilles constructions en bois, formant l'encoignure des rues Bassin et Pacaniers.

Un des dits lots mesure environ 32 pieds de face à la rue des Pacaniers, et environ 128 pieds de face à la rue du Bassin, et forme l'encoignure.

Le second lot contigu à l'autre, a environ 32 pieds de face à la rue des Pacaniers, sur 128 pieds de profondeur, ainsi qu'il appert du plan qui sera exhibé.

Conditions—Pour les propriétés désignées A. B. C. D. E. F., un sixième comptant et la balance divisée en six paiements égaux en billets tirés par l'acquéreur, à l'ordre du vendeur, avec hypothèque spéciale et payables les 1er juin 1845, 46, 47, 48, 49, 50, avec intérêt sur le corps des billets, du jour de la date jusqu'à l'échéance au taux de 6 pour cent par an, et en cas de non paiement à échéance 8 pour cent par an.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les paiements comptant seront déposés entre les mains du dit notaire sous les 24 heures de la vente.

Les plans de ces belles propriétés peuvent être vus au bureau de l'encanteur, No 14, rue de Chartres jusqu'au 2 mars et après cette date jusqu'au jour de la vente ils seront exposés à l'Arcade. 26 fev—12

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu mardi 27 février 1844 à leur magasin d'encan rue de Chartres, No. 131, à onze heures, par ordre et sous l'inspection des gardiens du Port pour le compte de qui il appartiendra,

5 caisses marchandises marquées Q 5|8, K. 681, O 638, F. 627, L. 633, B. 632, importées et avariées à bord du navire Leila, capt. Higgins, dans son voyage du Havre à ce port. 24 fev

PAR SYKES & HYDE,

A. DEVALL, Encanteur

MARDI, 27 du courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue des Magasins, No. 61, vis-à-vis l'arcade de Banks,

3 caisses sucre.

300 barillets clous avariés à bord du navire Léonore de Boston à ce port, vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du Port et pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—comptant. 24 fev

Propriétés dans la rue des Magasins.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mardi, le 5 mars, à l'arcade de Banks,

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, étant le No. 3 de l'îlet borné par les rues Magasins, Delord St. Joseph et Foucher, mesurant 27 pieds 7 pouces et 6 lignes à la rue des Magasins sur 111 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur, ainsi qu'il appert plus amplement décrit sur un plan dressé par J. Pilié en date du 14 mai 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 fev—12

Vente positive de terre dans les rues Magasins et Foucher.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, mardi 5 mars prochain, à midi à l'arcade de Banks.

6 beaux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Magasins, Foucher, St.-Joseph et Julie, étant les Nos. 1, 2 et 3 dans la rue des Magasins et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face, sur 110 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces lots se trouvent une boulangerie en briques et autres bâtisses en bois.

No. 5 lots de terre dans la même îlet étant les Nos. 4, 5 et 6 mesurant chacun 26 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Foucher sur 117 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec trois maisons en bois.

Conditions:—Un cinquième comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, les intérêts à 8 pour cent par an de la date de l'échéance.

L'acte de vente pardevant H. A. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 fev

JAMBONS enveloppés—20 barriques en magasin, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas. 15 fev

PAR BULLITT, [illegible]
No. 81, Rue de [illegible]

CONDITIONS D[illegible]

ABONNEM[illegible]

Journal quotidien, une a[illegible]

Journal de la campagne [illegible] semaine, une année d[illegible]

[illegible]

LIGNE DE PAQUEB[illegible]

STEAM[illegible]

[illegible]

BRITANNIA, HIBERNIA, CALEDONIA, ACADIA [illegible]

[illegible]

CABOT[illegible]

[illegible]

PORTS D[illegible]

POUR LA HAVANE [illegible]

[illegible]

BOIS DE CON[illegible]